

La région Centre-Val de Loire, terre d'accueil du prochain Congrès de l'Uniopss

« Subir ou provoquer le changement », tel était le titre du dernier Congrès de l'Uniopss à Tours en 2002. Seize ans après, la région Centre-Val de Loire est une nouvelle fois terre d'accueil de cet événement majeur de notre Union où « Libertés... Inégalités... Fraternité ? » seront au cœur des échanges de ces 2 jours.

En se portant candidat pour accueillir le congrès 2018, le Conseil d'administration de l'Uniopss Centre a choisi de s'investir pleinement dans cette manifestation. Ainsi a été constitué un Comité de mise en dynamique locale (Comidylo) du Congrès, invitant l'ensemble des adhérents de l'Uniopss Centre à travailler et s'impliquer dans cette manifestation. Ont participé aux 4 réunions, présidents, administrateurs, directeurs et salariés des 6 départements de la région. Grâce à leur investissement et leurs propositions, deux agoras ont vu le jour et ce groupe de travail a participé à l'organisation de la soirée festive du 4 avril au soir qui a pour thème « l'inclusion dans tous ces états – cuisine de terroir et spectacle humoristique ». Les membres du Comidylo ont travaillé à la valorisation des associations sociales, médico-sociales et de santé de la région Centre durant ces deux jours.

Contradiction

En 2002, lors du Congrès de l'Uniopss à Tours était signé avec la ministre de l'Emploi de l'époque « un Pacte de Solidarité ». En 2018 dans cette même ville, sera présenté

un Manifeste. L'interpellation des pouvoirs publics est un des rôles majeurs de notre réseau. Il nous faut interpellier mais aussi co-construire avec l'ensemble de nos partenaires. On constate que les associations qui accompagnent quotidiennement les personnes vulnérables sont confrontées chaque jour à la contradiction qui existe entre les volontés de principe affirmées par les politiques sociales et la réalité de leur application sur le terrain.

Sentiment de relégation

Je rappelais dans une interview récente combien la prise en compte d'une même situation peut être différente selon le lieu où elle est examinée. C'est particulièrement vrai dans les champs de compétences alloués aux conseils départementaux (situation des jeunes majeurs, des mineurs non accompagnés...), mais aussi pour les maisons départementales des personnes handicapées ou encore dans le domaine de l'exclusion ou de l'accueil des réfugiés. Les inégalités se sont aussi accrues au niveau territorial. Le sentiment d'exclusion, voire de relégation qui gagne aussi bien les habitants des quartiers, que ceux des campagnes, est une réalité. À ces inégalités territoriales, s'ajoutent le plus souvent

des inégalités sociales qui deviennent insupportables. Au final, les personnes accompagnées subissent de grandes inégalités ! Le Congrès sera un moment fort pour faire le bilan et proposer des leviers pour les résorber. D'où l'importance du Manifeste qui permettra de rappeler le projet de société que nous voulons promouvoir, de définir des priorités pour l'avenir et à partir de là, d'interpeller les politiques publiques et leurs mises en œuvre.

Ce Congrès sera aussi l'occasion de nous questionner sur nos engagements en termes de solidarité, de protection sociale, d'évolution de notre modèle associatif, mais aussi de relations avec nos interlocuteurs que sont les acteurs publics, qui prennent des décisions et leurs services qui les appliquent. Sachons profiter de ce moment privilégié qui devrait redonner tout son sens à notre belle devise républicaine ! Donnons-nous rendez-vous les 4 et 5 avril prochains à Tours ! ●

Jean-Michel Delaveau,
président de l'Uniopss Centre

> Pour plus d'informations :
congres2018.uniopss.asso.fr